



CATALOGUE FORMATIONS

2022



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Introduction _____ **2**

La mise en œuvre pluridisciplinaire des MJIE – Aide à la réflexion à partir des textes réglementaires _____ **3**

La violence dans le couple : Une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité ____ **6**

Signes de souffrances du bébé et du jeune enfant _____ **8**

Interculturalité et pratiques éducatives dans le champ judiciaire _____ **10**

Le cadre juridique relatif aux écrits professionnels de la Protection de l'Enfance. Apports juridiques et pédagogiques relatifs à la procédure judiciaire de protection de l'enfance, articulés aux principes fondateurs des réformes de la Protection de l'enfance _____ **12**

Méthodologie d'évaluation en Protection de l'Enfance _____ **14**



Introduction

Les programmes de formations de ce catalogue. Le contenu a été élaboré en fonction des besoins, des objectifs professionnels et des compétences à acquérir. Ces programmes peuvent s'adapter dans un contexte aussi proche que possible des enjeux professionnels des participants et de leur association et/ou service. Nous pourrions avec le demandeur définir la meilleure démarche pédagogique, de la conception à la réalisation d'un stage de formation en passant par l'analyse de la demande jusqu'à la réalisation des outils de formation.

Modalités d'accès : Le demandeur pourra nous faire part de sa demande de formation en intra par mail ou par téléphone (voir les contacts ci-dessous). Nous prendrons contact avec lui dans les 8 jours afin d'affiner avec lui ses besoins. Par la suite nous le mettrons en lien direct avec la personne chargée de la formation afin que la session, objectifs et programme, soit ajustée de manière personnalisée. Nous transmettrons avant la formation et à chaque stagiaire le programme de formation ainsi qu'un questionnaire pour recueillir ses attentes.

Après la formation : Un questionnaire post-formation dématérialisé sera transmis environ 3 semaines après la formation. Il vise à mesurer le ressenti des stagiaires vis-à-vis de la formation suivie et à évaluer leur degré de satisfaction. C'est un outil qui permet d'interroger les participants sur la formation et qui est également le meilleur moyen d'améliorer en continu l'organisation, la forme et le contenu de nos formations. Un questionnaire sera également transmis (par voie dématérialisée) au demandeur (directeur du service, directeur général), pour recueillir son degré de satisfaction vis-à-vis de la formation.

Accueil Personnes Handicapées : Nous choisissons des salles de formation PMR accessibles par les transports en commun et à proximité de lieux de restauration/hébergement. La Fn3s est sensible à l'accueil des personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler si vous avez besoin d'une aide particulière ou si un de vos salariés a besoin d'une aide particulière. Nous pourrions, avec vous, vous conseiller et rechercher des parcours, des environnements et des outils pédagogiques adaptés.

Contacts

Secrétariat : Aline COLLOT LEGROS - 06 45 84 43 16 - secretariat@fn3s.fr

Responsable de la formation : Christian LECLERC - christian.leclerc@fn3s.fr



La mise en œuvre pluridisciplinaire des MJIE - Aide à la réflexion à partir des textes réglementaires

Public : Equipe d'investigation (MJIE) dans son ensemble : travailleurs sociaux, psychologue(s), médecin et cadre(s)

Pré requis : aucun

Durée : 2 jours (soit 14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

Intervenants :

Jacques Le PETIT, Président de la fn3s, plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la Protection de l'enfance et de l'investigation comme travailleur social puis Directeur de SIE. (REALISE Sauvegarde 54).

Christian LECLERC, administrateur de la fn3s chargé de la formation, plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la Protection de l'enfance et de l'investigation comme travailleur social puis chef de service (Sauvegarde 51), formateur en IRTS, auteur de plusieurs articles en particulier sur l'écrit.

Meriem NAJI, administratrice de la fn3s, chef de Service à la Sauvegarde 13, 30 ans d'expérience dans le secteur social et l'investigation, formatrice vacataire à l'Institut Méditerranéen de Formation et de recherche en travail social de Marseille et à l'Institut Régional de Travail Social PACA.

But : A partir d'un état des lieux du fonctionnement actuel du SIE, en particulier concernant l'articulation des interventions respectives des travailleurs sociaux, du ou des psychologues et du chef de service depuis le début de la prise en charge jusqu'à la rédaction du rapport conclusif, cette action visera à soutenir une modélisation appropriée de l'interdisciplinarité en MJIE.

Pour ce faire elle tiendra compte des éléments légaux, du projet de service, de la constitution et de l'organisation de l'équipe, des éléments de culture de service



(orientations théoriques, formations individuelles et collectives, histoire), de l'incidence de paramètres propres au territoire concerné.

Objectifs :

Connaître l'environnement juridique et judiciaire des compétences du juge des enfants ;
Connaître les textes réglementaires qui précèdent et qui organisent le travail pluridisciplinaire de l'investigation éducative judiciaire ;
Découvrir les différentes modalités d'organisation d'autres services en cohérence avec la note du 23 mars 2015 ; savoir organiser en équipe son travail d'investigation en fonction des contraintes de temps ;
Rédiger un plan de rapport final au regard des attentes du magistrat et de la situation singulière de chaque famille ; savoir étayer ses préconisations et orientations.

Programme :

Reprise des éléments du cadre légal de la MJIE : textes PJJ, débat contradictoire, condition de légalité de la saisine du Juge des enfants.
Lecture et analyse dynamique des éléments du projet de service relatifs à la mise en œuvre de la pluridisciplinarité. Prise en compte de l'organigramme fonctionnel.
Trois temps à mettre en cohérence : le temps judiciaire et ses contraintes procédurales ; le temps institutionnel et ses impératifs organisationnels et géographiques ; le temps subjectif des enfants et des parents, indispensable à respecter en vue de permettre à chacun des membres de la famille une élaboration individuelle efficiente.
Mise en œuvre de l'interdisciplinarité au sein de l'équipe, sous responsabilité institutionnelle : une opportunité d'élaboration collective.
Les différents moments de la mesure : l'attribution ; l'organisation de la dynamique pluridisciplinaire d'investigation (entretiens, VAD, médiations, tests) ; les réunions de synthèse ; la restitution ; le rapport final - voir ci-dessous ; l'audience ; les relais mis en place.
Le contenu des écrits : le nécessaire et le possible ; les attentes du magistrat ; l'étayage des hypothèses et conclusions ; l'économie générale du texte.
Présentation de différents fonctionnements de SIE.

Méthodes pédagogiques : Les intervenants fourniront plusieurs documents, support à la compréhension des textes réglementaires et à leur mise en pratique. Un power point illustrera pas à pas le déroulé de la formation.
Il est fait appel à l'expérience des professionnels pour alimenter la réflexion et les échanges, et permettre la conceptualisation.



Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fins de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Coût pédagogique : 950 €uros la journée (service adhérent)

Coût pédagogique : 1100 €uros la journée (service non adhérent)

Frais déplacements et hébergement des formateurs : en fonction du lieu de résidence du formateur et du lieu de la formation

fn3S



La violence dans le couple : Une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité

Public : Chefs de services, éducateurs spécialisés, assistants sociaux et psychologues exerçant des mesures éducatives

Pré requis : aucun

Durée : 2 jours (soit 14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

Intervenant : Karen SADLIER, Docteur en psychologie clinique et psycho-pathologique ou Sonia TABBAKH, Psychologue, analyste et thérapeute familiale

But : Cette formation de deux journées a pour but de sensibiliser des professionnels socio-éducatifs et médico-psychologiques aux problématiques psychologiques, familiales et sociales des enfants face à la violence dans le couple, ainsi que ses implications pour la parentalité, la violence dans le couple affectant l'enfant dès son plus jeune âge.

Objectifs : repérer les éléments révélateurs d'une situation de violence conjugale ; savoir distinguer conflit conjugal et violence conjugales ; connaître les configurations valables ou non dans la mise en place d'entretiens familiaux dès lors que l'on suspecte de la violence conjugale ; savoir utiliser les dispositifs légaux de protection (ordonnance de protection, téléphone grand danger, bracelet anti-rapprochement) ; connaître les lieux ressources auxquels adresser les usagers ; rédiger et orienter un signalement ; savoir apprécier les signes de souffrance de l'enfant confronté à cette situation de violence ; structurer un entretien avec un ou des enfants soumis à l'emprise d'un adulte, cela selon son âge et son degré de maturité.

Programme :

Historique conceptuel de l'enfant témoin de la violence dans le couple
Evaluation : conflit ou violence, leurs impacts respectifs sur l'enfant



Repérage de la souffrance chez l'enfant, eu égard à son âge, face à la violence intrafamiliale.

La violence dans le couple comme forme de maltraitance

Interventions auprès de l'enfant confronté à de la violence dans le couple parental

Modèles de parentalité dans un contexte de violences conjugales

Défis et ressources chez le parent auteur et le parent victime

Création d'un modèle d'intervention familiale adapté à la violence conjugale : la parentalité en parallèle, mesure d'accompagnement protégé, médiation navette.

Le point de vue judiciaire

Discussion des cas

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, mises en situation, cas pratiques proposés par la formatrice et les participants, entretiens cliniques filmés, "clip" de sensibilisation à ce type de violence.

Modalités d'évaluation : vérification, lors d'un tour de table interactif de fins de journées, des acquis réalisés au regard des apports concrets de la formatrice ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Coût pédagogique : 1600 €uros la journée (service adhérent)

Coût pédagogique : 1750 €uros la journée (service non adhérent)

Frais déplacements et hébergement des formateurs : en fonction du lieu de résidence du formateur et du lieu de la formation



Signes de souffrances du bébé et du jeune enfant

Public : Chefs de services, éducateurs spécialisés, assistants sociaux et psychologues exerçant des mesures éducatives

Pré requis : aucun

Durée : 3 jours (2+1) (soit 21 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

Intervenant : Marie Laure CADART médecin pédiatre, anthropologue ou Laurette DETRY, psychologue clinicienne ou Claude-Anne DECORMIS, psychologue clinicienne et psychothérapeute.

But : Exercer des mesures éducatives expose les professionnels à des situations pour lesquelles ils n'ont pas toujours tous les outils pour à la fois évaluer les difficultés et souffrances de l'enfant et gérer les émotions que celles-ci réveillent. Cependant, leurs émotions sont aussi des repères utiles à condition de les « lire » à la lumière de leur propre histoire d'enfant et/ou d'adulte, à la lumière des savoirs sur le développement de l'enfant (Winnicott - Dolto - Myriam David), sur la relation précoce mère, père, bébé, ses aléas et ses vicissitudes, et sur les troubles du développement quand les familles à difficultés multiples les convoquent à cette place de l'évaluation. Une observation attentive et fine de la situation permettra d'identifier les niveaux de souffrance et d'urgence en jeu et de proposer les orientations les plus appropriées au magistrat.

Objectifs :

Donner des outils à la fois théoriques et pratiques pour aider les professionnels chargés de mesures éducatives dans leurs évaluations :

Connaître les bases du développement du bébé : somatique, affectif et psychologique

Comprendre l'importance des premiers liens et leur singularité, entre une mère, un père et un bébé

Savoir observer un bébé pour mieux le comprendre



Intégrer l'environnement dans la prise en compte du jeune enfant et notamment la culture familiale

Evaluer une situation dans toutes ses composantes en se centrant sur

le jeune enfant

Programme : Le développement du bébé et du jeune enfant sur les plans somatique, affectif et psychologique ; grandes étapes et particularités ; l'importance de la continuité des soins.

L'enfant de moins de 2 ans/ L'enfant de 2 à 6 ans ;

Les difficultés de développement ;

Théorie de l'attachement et psychanalyse ;

La prévention précoce prévenante ;

L'observation du bébé : aspects théoriques (Esther Bick, Emmi Pikler, Myriam David et Genviève Appell) et pratiques.

Les effets des séparations précoces ;

La transmission intergénérationnelle ;

Les parents malades mentaux et/ou toxicodépendants : les effets sur les jeunes enfants.

Les familles en difficultés multiples : les effets sur les jeunes enfants.

Travailler en équipe pluridisciplinaire, travailler en réseau : comment ? pourquoi ? quelle éthique ?

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques avec supports écrits et vidéos, études de cas incluant des situations apportées par les stagiaires, Echanges d'expériences en groupe.

Modalités d'évaluation : vérification, lors d'un tour de table interactif de fins de journées, des acquis réalisés au regard des apports concrets de la formatrice ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Coût pédagogique : 1350 €uros la journée (service adhérent)

Coût pédagogique : 1500 €uros la journée (service non adhérent)

Frais déplacements et hébergement des formateurs : en fonction du lieu de résidence du formateur et du lieu de la formation



Interculturalité et pratiques éducatives dans le champ judiciaire

Public : Chefs de services, éducateurs spécialisés, assistants sociaux et psychologues exerçant des mesures éducatives

Pré requis : aucun

Durée : 2 jours (soit 14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

Intervenant : **Rose SITA**, Psychologue clinicienne, thérapeute familiale, formatrice à l'IRTS de Champagne-Ardenne, formatrice et superviseuse à la Sauvegarde de la Marne (clinique interculturelle MJIE et AEMO)

But : aider les professionnels, dans leur pratique éducative ou d'investigation, à comprendre la dynamique interne des familles issues de l'immigration africaine. .

Objectifs :

Comprendre les dynamiques socio-éducatives des familles issues de l'immigration africaine.

Apporter des éclairages théoriques sur la problématique de l'exil, sur la communication dans sa dimension interculturelle. Notion de décentrage, d'ethnocentrisme, de relativisme culturel.

Travailler la question des préjugés dans les relations professionnelles

Programme : Travail sur les représentations : les stagiaires sont invités à bien définir leur carte du monde, leur système de valeurs, règles, éthique, modèles théoriques, etc...Notion de l'intersubjectivité.

1. Les dynamiques familiales africaines : quelques repères en matière d'éducation a. Conception de la pratique éducative traditionnelle, société basée sur les rites : naissance, nomination, initiation, conjuration du mauvais sort etc. Leurs fonctions sur la



structuration de la personnalité. b. Conception cyclique de la vie : notion d'ancestralité - Education non différentielle : importance de la mère à travers les techniques de maternage. - Education différentielle : sexualisation des rôles parentaux c. Conception hiérarchisée de la famille : notion de l'ancêtre inégalable. Société verticalisée. Parenté de crainte. d. Les différents types d'organisation familiale. Circulation des enfants : notion de parenté sociale.

2. La question de l'exil : souffrance ou processus créateur ? Comment concilier l'identité engagée, désirée, assignée ? a. Le conflit de maternage : mécanisme de défense pour faire face au chaos. b. Les conflits parents-enfants dans le contexte de l'exil. c. Les périodes de grande vulnérabilité d. Les difficultés d'intégration : regard social approuvateur ou stigmatisant ?

3. Les grandes notions d'interculturalité a. Communication interculturelle b. Les réactions naturelles face à l'altérité. La catégorisation, l'ethnocentrisme : l'analogie de l'iceberg. c. Une place des préjugés dans les relations interpersonnelles.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, références bibliographiques, jeux de rôles, exercices pratiques, supervision à partir de situations professionnelles vécues par les stagiaires dans le but de renforcer l'éclairage théorique, de réajuster ou de questionner ses pratiques

Modalités d'évaluation : lors d'un tour de table interactif de fins de journées, vérification des acquis réalisés au regard des apports concrets de la formatrice ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Coût pédagogique : 1000 €uros la journée (service adhérent)

Coût pédagogique : 1150 €uros la journée (service non adhérent)

Frais déplacements et hébergement des formateurs : en fonction du lieu de résidence du formateur et du lieu de la formation



Le cadre juridique relatif aux écrits professionnels de la Protection de l'Enfance.

Apports juridiques et pédagogiques relatifs à la procédure judiciaire de protection de l'enfance, articulés aux principes fondateurs des réformes de la Protection de l'enfance

Public : Chefs de services, éducateurs spécialisés, assistants sociaux et psychologues exerçant des mesures éducatives

Pré requis : aucun

Durée : 2 jours (soit 14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

Intervenant : **Sophie MACHINAL**, Magistrate formatrice en droit de l'enfance et de la famille, ancienne Juge des Enfants.

But : Cette formation propose un panorama complet des différentes questions juridiques ayant trait à la pratique en Assistance éducative. Elle aborde ces questions à partir de 3 axes principaux : la procédure (débat contradictoire, droits de l'enfant et des parents, atteintes à l'exercice de l'Autorité parentale, consultation et archivage du dossier) ; les conditions de partage des informations avec les partenaires, les juges et entre juges du Siège ou du Parquet ; les attentes des magistrats en termes d'écrits (qualification du danger, repères sur la filiation de l'enfant et sur les représentants légaux).

Objectifs : connaître les principes fondateurs des réformes successives de la Protection de l'enfance ; savoir distinguer les compétences respectives de l'administratif et du judiciaire



Programme :

L'information préoccupante : définition, recueil, qualification, évaluation et traitement ; délimitation entre protection administrative et protection judiciaire de l'enfant en danger ; qualification du danger et procédure de signalement judiciaire : le critère de la gravité de la situation, distinct de l'urgence.

La procédure judiciaire de la protection de l'enfance : le respect des droits parentaux : identifier la filiation de l'enfant, ses représentants légaux.

L'environnement de l'enfant dans les rapports : la place des tiers.

La mise en œuvre du principe contradictoire : audition de l'enfant, des parents, du service mandaté ; rôle de l'avocat, de l'administrateur ad hoc.

Les atteintes portées à l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre de la procédure d'assistance éducative : - Les principes généraux et la construction jurisprudentielle consacrée par la loi du 5 mars 2007 - Les apports principaux de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant - Les effets des mesures éducatives sur les droits des parents et de l'enfant. L'évaluation médicale au sein du Projet Pour l'Enfant.

Le secret professionnel en protection de l'enfance : conditions du partage de l'information entre professionnels concourant à la protection de l'enfance, avec les partenaires extérieurs, face au juge.

La communication des pièces entre magistrats ; consultation, conservation et archivage du dossier d'assistance éducative

Méthodes pédagogiques : Apports de connaissances juridiques et de jurisprudences, débats, échanges et partages d'expériences vécues, lecture commentée de quelques articles de loi. Les apports théoriques seront également illustrés par des mises en situation sous la forme de cas pratiques apportés par la formatrice ou des retours d'expériences des stagiaires. Des supports pédagogiques, sous forme de documentation et de schémas, seront distribués aux participants afin d'approfondir les notions abordées.

Modalités d'évaluation : vérification, lors d'un tour de table interactif de fins de journées, des acquis réalisés au regard des apports concrets de la formatrice ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Coût pédagogique : 1250 €uros la journée (service adhérent)

Coût pédagogique : 1400 €uros la journée (service non adhérent)

Frais déplacements et hébergement des formateurs : en fonction du lieu de résidence du formateur et du lieu de la formation



Méthodologie d'évaluation en Protection de l'Enfance

Public : Chefs de services, éducateurs spécialisés, assistants sociaux et psychologues exerçant des mesures éducatives

Pré requis : aucun

Durée : 3 jours (soit 21 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

Intervenant : **Francis ALFOLDI**, éducateur spécialisé, Docteur en Sciences de l'éducation, auteur de plusieurs ouvrages méthodologiques ou **Nathalie GAULTIER**, Responsable d'un service spécialisé dans l'évaluation en protection de l'enfance, éducatrice spécialisée de formation.

But : Ce stage vise la découverte de la Méthode Alfödi, par la démonstration de son processus sur un cas d'école apporté par le formateur, d'apprécier l'intérêt de la méthode sur la pratique personnelle et collective, d'envisager de faire évoluer sa pratique évaluative en fonction de la méthode, des concepts et des instruments abordés.

Objectifs :

Renforcer les compétences des travailleurs sociaux en matière d'évaluation,
Harmoniser les pratiques collectives dans la culture commune de l'institution
Construire une démarche d'évaluation à partir de repères théoriques et méthodologiques
Être en mesure d'expliquer son analyse et de communiquer ses résultats
Définir des objectifs de travail concrets acceptés et négociés avec les personnes
Développer une pratique cohérente avec le cadre d'intervention



Programme :

Articulation de l'évaluation avec le contexte législatif induit par la loi 2007/293 du 5 mars 2007.

Théorie et méthodologie de l'évaluation en protection de l'enfance : définition, objet et finalité/évaluer qu'est-ce que c'est ? sur quoi ? et pourquoi ? Référé et référent d'évaluation : évaluer à partir de quoi ? et en fonction de quoi ? Méthode et critères d'évaluation : évaluer comment ?

Introduction à la pratique de la méthode Alföldi

Présentation des instruments d'évaluation : le catalogue des informations et l'outil de centration sur l'enfant, le guide de lecture et les critères d'évaluation, la conclusion modélisée.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, application sur des situations apportées par les stagiaires, réflexion sur l'implication professionnelle dans l'évaluation et dans la pratique, mise en perspective des écrits professionnels

Modalités d'évaluation : lors d'un tour de table interactif de fins de journées, vérification des acquis réalisés au regard des apports concrets de la formatrice ou du formateur ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Coût pédagogique : 1400 €uros la journée (service adhérent)

Coût pédagogique : 1550 €uros la journée (service non adhérent)

Frais déplacements et hébergement des formateurs : en fonction du lieu de résidence du formateur et du lieu de la formation

